

## Rappel sur l'utilisation de la Notezine® et l'albendazole pendant la POD. Février 2014

La direction de la santé rappelle que la distribution de Notezine® et d'albendazole a pour but d'éliminer la filariose lymphatique du Fenua.

La Prise Observée Directe a été généralisée en 2010 après la publication des résultats d'une étude qui démontrait que 11,3% de la population de Polynésie française était porteuse des parasites malgré huit campagnes de distribution non supervisée.

La prise de ces comprimés nécessite de respecter les contre-indications et les précautions d'emploi suivantes :

Contre-indications :

- femme enceinte
- enfants de moins de deux ans
- allergie connue à la Notezine® ou à l'albendazole

Précautions d'emploi (nécessitant un avis médical pour autoriser la prise) :

- maladie grave
- épilepsie ou antécédents de convulsions
- séjour prolongé en Afrique tropicale dans les dix dernières années

Les effets secondaires les plus fréquents sont :

- somnolence (envie de dormir)
- céphalées (mal de tête)
- nausées (envie de vomir) et /ou des vomissements
- sensation vertigineuse

Il faut ajouter que les maladies aiguës, notamment les infections fébriles doivent être prises en considération. En cas de fièvre élevée ou de symptômes marqués, il convient de différer de quelques jours la prise des comprimés.

La Notezine® atteint son maximum de concentration dans le sang deux heures après la prise du médicament. C'est le moment où les effets secondaires indésirables sont le plus marqués.

Par conséquent il convient de ne pas effectuer d'activité à risque dans les heures qui suivent la prise des médicaments (activités professionnelles telles que la conduite d'engins ou de transports en commun, le maniement d'outils...). La conduite prolongée est également déconseillée. C'est le cas notamment à Tahiti pour les personnes qui circulent de Papeete à Taravao.

Ces effets secondaires surviennent en moyenne chez **une personne sur six**. Les troubles digestifs sont moins importants lorsque les médicaments sont pris au moment d'un repas ou d'une collation.

Ces consignes sont répétées aux personnes chargées de la distribution des médicaments (ambassadeurs, bénévoles des stands, professionnels de santé) lors des formations qu'ils suivent avant d'intervenir sur le terrain.

Plusieurs modalités sont offertes à la population pour prendre les comprimés :

- les ambassadeurs à domicile
- les stands à l'entrée des résidences en hauteur
- les pharmacies
- les lieux de soins (dispensaires, hôpitaux et cliniques)
- les stands.

La POD 2014 est organisée du lundi 24 février au dimanche 30 mars.

Les médicaments resteront néanmoins disponibles dans les dispensaires jusqu'au 30 avril. Par conséquent, chacun doit pouvoir s'organiser pour prendre les médicaments durant cette période. Mais la prise observée directe demeure la règle.

Bureau des programmes de pathologies infectieuses.  
Département des programmes de prévention.  
Direction de la santé.